

La vente des terrains de Thomson est annulée

La cour d'appel de Versailles a rendu son arrêt attendu, hier. Elle prend le contre-pied du tribunal de commerce de Nanterre en imputant à la communauté urbaine angevine le poids de l'échec.

L'épilogue du feuilleton de la vente du site de Thomson à Angers est-il intervenu, hier, par la décision de la cour d'appel de Versailles ? Saisie du recours du liquidateur de l'ancien fleuron de l'électronique française, la juridiction francilienne a rendu un arrêt attendu dans le litige qui oppose, d'une part, celui qui est en charge des intérêts de la défunte société, M^e Patrick Legras de Grandcourt, et, d'autre part, la communauté urbaine Angers Loire Métropole.

Pour rembobiner rapidement le film de la saga, on se souvient que la collectivité avait envisagé, en 2012, à l'époque de la majorité de Jean-Claude Antonini (PS), de réindustrialiser le site emblématique du boulevard Gaston-Birgé, à Angers, s'étalant sur 13,5 ha. Idée qui avait fait long feu.

Néanmoins, le principe du rachat avait été acté par l'ordonnance du juge-commissaire du 13 juin 2013. Un accord qui scellait l'accord entre les parties autour du prix de 6,5 millions d'euros, avec la charge de la dépollution acceptée par l'agglo.

La question de la pollution

Ça, c'était avant le changement de majorité et l'arrivée de Christophe



Le site de l'ancienne usine Thomson, boulevard Gaston-Birgé, à Angers.

PHOTO : ARCHIVES OUEST-FRANCE

Béchu (Horizons) et de sa municipalité de droite. Avec le soutien d'un préfet circonspect, la communauté urbaine a dénoncé cet accord en pointant une pollution d'une ampleur insoupçonnée. Dans son jugement

intervenue après une véritable série judiciaire sans fin, le tribunal de commerce de Nanterre a validé, le 21 mars dernier, cette analyse. En prenant, au passage, le contre-pied de l'ordonnance du juge-commissaire

de 2013.

La cour d'appel de Versailles lit exactement le contraire des nombreux éléments de la procédure. « Il [s'en] déduit qu'ALM a refusé d'exécuter la vente en arguant de la découverte sur le site d'une pollution « inacceptable », alors qu'il ne s'agit en réalité que d'une pollution plus importante que celle dont elle avait connaissance, [...] laquelle n'empêche pas la réutilisation du site pour un usage industriel comme initialement prévu, mais nécessite des travaux de remise en état dont le coût est plus élevé », écrivent les conseillers.

3,3 millions d'euros à la charge de la collectivité

Conséquence : la cour d'appel prononce la « résolution » de la vente. Ce qui signifie qu'elle est annulée. Aux torts d'Angers Loire Métropole, jugé responsable de cet échec, et qui devra en supporter les conséquences financières. La communauté urbaine devra verser au liquidateur plus de 3,3 millions d'euros « en réparation de son préjudice subi ». En pertes et profits.

Josué JEAN-BART.

Une skippeuse à la rencontre des soignants

Comment gérer stress, manque de sommeil et nutrition ? La navigatrice Isabelle Joschke a échangé avec les soignants du CHU d'Angers, sur ces problématiques qu'ils connaissent bien.

Elle brave l'océan, ils bravent l'hôpital. Pour la navigatrice Isabelle Joschke, « les soignants vivent la même chose ». Il y a l'urgence, le stress, la fatigue « et la notion de temps », surtout. Pour répondre à ces problématiques qui résonnent au sein du personnel hospitalier, la skippeuse de l'Imoca MACSF est intervenue, hier, au CHU, sur les thèmes du stress, du sommeil et de la nutrition.

Médecins, aides-soignants, infirmières... La salle affiche complet. Ils sont un peu plus d'une centaine de blouses blanches et personnels administratifs à être venus écouter celle qui défie l'océan, seule, à bord de ce monstre à voile de 18 mètres de long. « C'est un sujet d'actualité. C'est difficile pour tout le monde », chuchote cette médecin venue assister à la conférence.

« J'ai fait le tour du monde avec mes peurs »

Ce qu'ils attendent de cet échange ? « Des solutions » pour certaines, « des pistes de réflexion » pour d'autres.

Il y a des envies d'ailleurs dans la



Pendant une heure, la navigatrice Isabelle Joschke a échangé au sujet de la gestion du stress, du sommeil et de la nutrition avec le personnel hospitalier du CHU.

PHOTO : OUEST-FRANCE

salle. Pendant une heure, Isabelle Joschke raconte la lutte contre le sommeil fractionné dans son bateau agité, les conditions extrêmes pendant la traversée, l'importance des repas équilibrés. Mais pas seulement. Il y a aussi « la casse, les grosses frayeurs, l'abandon ». Et là, les

doigts se lèvent timidement dans la salle.

La sportive de haut niveau au « petit gabarit », comme elle se décrit, raconte ses tempêtes, seule et loin de tout, jusqu'à son abandon forcé sur le Vendée Globe en 2020.

Dans la salle, l'admiration est évi-

dente. Un doigt se lève : « Avez-vous déjà été paralysée par la peur ? Mais comment avez-vous fait ? » Savoir gérer la pression était certainement la thématique la plus attendue, en témoignent Nicolas et Clément, deux cadres de santé qui cherchent la réponse à cette question. « Le stress, j'ai l'impression d'avoir vécu que ça », confie Isabelle Joschke.

« Quand on a beaucoup de pression, il faut aussi s'attendre à des déceptions. » Dans la salle, les têtes acquiescent. La skippeuse n'a pas peur de raconter qu'elle se laisse facilement submerger. Un message d'espoir pour Marie, membre du personnel de l'hôpital, qui retiendra « que le stress n'est pas une fatalité ».

« J'ai fait le tour du monde avec mes peurs. Mais, c'est la manière dont je les appréhende qui va me permettre de mieux les gérer », révèle la skippeuse. Elle a déjà pensé mille fois « plus jamais ça ». Et pourtant, à peine revenue d'une course, elle repart.

Marion BIOSSE DUPLAN.

La bonne nouvelle

Cultura ouvre enfin ses portes à l'Atoll

Nous l'annoncions en septembre 2021 : l'enseigne spécialisée dans les produits culturels et les articles de loisirs créatifs Cultura allait s'installer à l'Atoll de Beaucouzé. Depuis, il fut urgent d'attendre... Entre l'annonce et la concrétisation du projet, il aura fallu patienter neuf longs mois.

Ce mercredi, l'attente sera enfin comblée, puisque l'enseigne ouvrira ses portes au sein du pôle commercial, à côté de la boutique de vêtements masculins Celio. Heureux hasard, il s'agit du centième magasin de l'enseigne en France, sur une surface de 1 900 m².

Pour l'occasion, l'enseigne spécialisée dans les loisirs culturels a recruté



L'Atoll, à Beaucouzé, accueille une nouvelle enseigne, ce mercredi.

PHOTO : MORGANVIEW.P.VIOLUX/R.GUICHARD

une quinzaine de collaborateurs en contrat à durée indéterminée (CDI).

Le mot

Vide-greniers

Le vide-greniers de Belle-Beille est de retour, après deux ans

d'interruption, dimanche 19 juin, de 9 h 30 à 17 h. Organisé par le Réseau d'échange réciproque des savoirs d'Angers Belle-Beille et accompagné par le centre Jacques-Tati, l'événement accueillera une centaine d'exposants dans la rue Eugénie-Mansion et autour de la maison de quartier. Un espace de restauration sera aussi proposé, et servira à financer un projet de séjour à Disneyland Paris.

Repéré pour vous

L'artiste Atila Biró exposé au musée des Beaux-Arts



L'exposition « Sous le soleil d'Atila. Budapest, 1931 – Paris, 1987. Un artiste européen dans les collections publiques angevines » est présentée au musée des Beaux-Arts.

PHOTO : ISABELLE GRAMOUILLÉ

L'Europe s'invite au musée des Beaux-Arts, avec l'exposition baptisée *Sous le soleil d'Atila*, présentée jusqu'au 18 septembre. Cet événement se déroule dans le cadre de la présidence française du Conseil de l'Union européenne, et en partenariat avec la maison de l'Europe Angers & Maine-et-Loire.

Sous le soleil d'Atila. Budapest, 1931 – Paris, 1987. Un artiste européen dans les collections publiques angevines met en lumière l'œuvre

du peintre Atila Biró, dit Atila, né en Hongrie, et ayant grandi en Allemagne, puis en France.

Il est considéré comme un représentant du mouvement artistique La Nouvelle figuration française des années 1960-1980.

Musée des Beaux-Arts d'Angers, jusqu'au 18 septembre, du mardi au dimanche, de 10 h à 18 h. Entrée payante (6 € et 3 €) et gratuite pour les moins de 26 ans.

Entrer chez Cultura, c'est une sortie culturelle.



OUVERTURE LE 18 MAI
L'Atoll Angers à Beaucouzé
Rue Eugène Vallin

Cultura
La culture avec un grand AAAH!